Tiens, un chorégraphe viole ses jeunes élèves, mince, ce n’est pas un curé : SILENCE !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 12 août 2021

Les faits reprochés à Herwann Asseh, 46 ans, s'étaleraient sur une longue période allant de 2008 à fin 2020, alors que les plaignantes étaient mineures. (Photo archives Le Télégramme)

Fort peu d'échos dans la bonne presse sur les méfaits de ce brillant chorégraphe. Au prénom breton mais bien intégré dans le système mondialiste libertaire (lire Breiz-Info) !
On le sait, on peut s'en prendre aux curés, c'est d'ailleurs bien vu… L'assassinat d'un de ceux-ci n'émeut guère de temps la classe médiatico-politique !

Le chorégraphe breton Herwann Asseh
mis en examen pour viols sur mineures

Vendredi 6 août 2021

Le chorégraphe breton Herwann Asseh est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire ce vendredi à Brest, dans le Finistère. Il a fait l'objet de **neuf plaintes*** déposées par des jeunes femmes pour des faits de corruption de mineur, d'agressions sexuelles et de viols.
* *9 quand même, et peut-être d'autres.*

Le chorégraphe breton Herwann Asseh, connu sur la scène culturelle brestoise, est **mis en examen et placé sous contrôle judiciaire** ce vendredi. Il fait l'objet de neuf plaintes déposées par des jeunes femmes pour **des faits de corruption de mineur, d'agressions sexuelles et de viols**. Une information révélée par le Planning familial de Brest et confirmée par le parquet de Brest.

Grossesses non désirées

Selon le Planning familial, qui accompagne les plaignantes, elles étaient toutes mineures au moment des faits, **qui se seraient produits entre 2008 et décembre 2020***, et ont toutes pratiqué la danse aux cotés d'Herwann Asseh. Encadrées par ce chorégraphe de 46 ans, il aurait profité de son emprise sur ces jeunes filles pour les agresser sexuellement ou les violer.
* *: la discrétion a prévalu 12 ans !*

Ces agressions auraient eu lieu dans sa voiture, dans son studio de danse « La Gare » au Relecq-Kerhuon, à son domicile, lors de déplacements de sa compagnie Moral Soul ou même sur des lieux publics comme à la plage, explique Joana Martins Fernandes Ramos, membre du Planning familial de Brest. Ces viols auraient eu aussi **pour conséquence des grossesses non désirées** ainsi que de nombreuses séquelles psychologiques. Selon le Planning familial, il y aurait de nombreuses autres victimes potentielles.

Placé sous contrôle judiciaire

Une enquête préliminaire, ouverte depuis plusieurs semaines, a débouché ce mercredi sur le placement en garde à vue d'Erwann Hasseh pendant 48 heures. Déféré devant le parquet de Brest ce vendredi, **il est mis en examen**. Alors que le parquet a requis son placement en détention provisoire, le juge des libertés et de la détention a décidé de le placer sous contrôle judiciaire. Herwann Asseh a notamment l'interdiction de

paraître dans le Finistère et d’exercer toute activité impliquant un contact habituel avec des mineurs.

D’autres infos plus précises :
Elles ont été « repérées » lors de stage dans un lycée, ou d’ateliers de découverte du « Parkour », précise ***Letelegramme*** *!*
Et le planning familial n’y est pour rien dans la découverte…
Ou encore par ***BREIZ-INFO*** *et je ne veux pas « déflorer » la croustillante lecture de Breiz-Info…*